



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113514

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômés à l'épreuve du chômage ». Concernant l'enseignement supérieur, il est notamment recommandé d'amener davantage l'entreprise à l'université pour renforcer l'insertion professionnelle des diplômés. À cet effet, l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie préconise de mettre en place de nouveaux modes de gouvernance moins lourds et plus pérennes, pour rapprocher le temps de la construction de l'offre de formation et le temps du monde professionnel, et assurer aux entreprises ainsi qu'à leurs représentants une connaissance précise des diplômés délivrés et de leur valeur relative. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113514

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13142